

30.00 crédits

Q1 et Q2

**Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !**

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Le mémoire consiste en un travail de recherche : <ul style="list-style-type: none"> • spécifique, vis-à-vis des autres activités d'enseignement ; • méthodique, dont les fondements sont assurées par la formation de base ; • intégré dans le programme et limité dans l'étendue du sujet.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Le mémoire doit montrer l'aptitude de son auteur à exposer correctement les résultats d'un travail personnel, objectif et méthodique, dont la qualité n'est pas nécessairement liée à l'étendue. Le mémoire est, au même titre que les autres formes d'enseignement, un élément constitutif du programme où il est prévu. Il s'agit d'un travail de recherche demandé aux étudiants qui, à ce stade de la formation, doit être considéré comme initiant à la recherche dans la discipline concernée.</p> <p>1 Quel que soit le sujet, le mémoire de master permet à l'étudiant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • réaliser une analyse critique et une synthèse d'une question scientifique donnée, • contextualiser une problématique en lien avec l'état des connaissances actuelles, • exposer les résultats de son travail en justifiant ses choix méthodologiques, en argumentant ses hypothèses.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Le mémoire est évalué par le promoteur et deux lecteurs. La moyenne de leurs notes respectives détermine l'appréciation globale du mémoire en fin de seconde année. Lors de l'évaluation du mémoire, le promoteur et les deux lecteurs tiennent compte des aspects suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'aptitude à cerner précisément l'objet de la recherche et à poser correctement une problématique ou une hypothèse de travail ; • la maîtrise des différents outils de recherche bibliographique et documentaire ; • la qualité de la collecte et de l'interprétation des sources ; • l'articulation et la cohérence du travail dans son ensemble ; • la correction, la clarté et la rigueur de l'expression écrite ; • le respect des contraintes formelles de présentation d'un texte scientifique. <p>À la demande de l'étudiant, le mémoire peut faire l'objet d'une soutenance orale qui donnera l'occasion à l'étudiant de présenter les axes principaux de sa recherche et de répondre aux questions et observations du promoteur et des lecteurs. La défense orale, d'une durée d'une heure maximum (exposé et débat), est prise en compte dans l'évaluation finale.</p>
Contenu	<p>Le mémoire de master est une contribution personnelle à la connaissance scientifique. Par ce travail qui est le couronnement de ses études, l'étudiant fera la preuve qu'il a assimilé les principes méthodologiques propres aux sciences de l'antiquité, notamment dans le domaine des langues, des littératures ou des civilisations classiques.</p> <p>L'étudiant se montrera capable de parcourir les étapes essentielles de la recherche scientifique, à savoir la définition d'une problématique, la collecte bibliographique et l'heuristique des sources, la critique et l'interprétation des bases documentaires ainsi que l'élaboration d'une synthèse et la communication des résultats.</p> <p>Le corps du mémoire, indépendamment de la bibliographie, des illustrations et des annexes, comptera entre 100 et 150 pages (soit entre 200 000 et 300 000 caractères).</p>
Ressources en ligne	Cf. le vade-mecum et la grille d'évaluation du mémoire : https://intranet.uclouvain.be/fr/myucl/facultes/fial/tfc-et-memoires-tfe-0-1-2-3.html
Faculté ou entité en charge:	EHAC

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en langues et lettres anciennes, orientation classiques	CLAS2M	30		